

# ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1554 du Mercredi 1<sup>er</sup> Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTÉ  
RÉGIONS  
CULTURE  
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PHOTO: FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL (FAF)

16<sup>es</sup> DE FINALE DU MONDIAL

## ALGÉRIE - SUISSE UNE VICTOIRE POUR CONTINUER D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

○ MOUSSA SAIB :

«C'EST DU 50-50, MAIS JE SUIS  
CONFIANT EN NOTRE ÉQUIPE»



P. 13, 14 et 15

SEMAINE DE SENSIBILISATION  
À LA PRÉVENTION DES DROGUES



POUR UNE JEUNESSE  
CONSCIENTE

P. 9



POUR LE BON DÉROULEMENT DES LÉGISLATIVES

## 23 MILLIARDS DE DINARS CONSACRÉS AUX PRÉPARATIFS

○ Air Algérie Cargo a été retenue pour  
assurer le transport aérien des bulletins  
de vote à destination des wilayas du  
Grand Sud.

○ L'ANEP a assuré l'impression et  
la distribution de 700 000 affiches  
destinées à la campagne nationale de  
sensibilisation.

Pp. 4 et 5

## RÉSERVES DE CHANGE ET D'OR

# L'ALGÉRIE DANS LE TOP 5 DU MONDE ARABE

Le dernier rapport Global  
Firepower 2026 positionne  
l'Algérie parmi les cinq  
principales puissances  
financières du monde arabe,  
confirmant son poids  
stratégique dans  
la région MENA.

P. 7



LE  
SAVIEZ-  
VOUS ?

## ORGANISATION DE LA OMRA 1448 H

# LA LISTE PRÉLIMINAIRE DE 490 AGENCES DE VOYAGES HABILITÉES DÉVOILÉE



L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a dévoilé, hier dans un communiqué, la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à lundi dernier, l'autorisation d'organiser l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, comprenant 490 agences réparties à travers les différentes wilayas du pays. "768 agences ont postulé pour

l'organisation de la saison de la Omra 1448 H, dont 69 nouvelles n'ayant jamais organisé cette activité auparavant", a indiqué l'ONPO. Par ailleurs, "598 dossiers ont été examinés, dont 490 ont été retenus, tandis que 108 ont été rejetés", a précisé l'office. "Concernant les autorisations, 66 ont été émises, alors que 424 autorisations ont déjà été remises à leurs titulaires", selon la même source.

## INDEMNISATION IMMÉDIATE DES ASSURÉS LA CRMA D'ALGER LANÇE UNE NOUVELLE PRESTATION AUTOMOBILE

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Alger a annoncé, lundi dernier, le lancement d'une nouvelle prestation automobile permettant l'indemnisation immédiate des assurés le jour même de la déclaration du sinistre, indique un communiqué de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Cette nouvelle procédure d'indemnisation immédiate, baptisée "PV Minute", est disponible au niveau de l'ensemble des agences du Grand Alger de la Caisse. Après une première mise en œuvre au niveau de la CRMA Oran, la CNMA prévoit de généraliser progressivement cette procédure à l'ensemble de ses caisses régionales, ainsi qu'à son réseau de bureaux locaux à travers le territoire national. "La CRMA d'Alger a mobilisé les moyens organisationnels et techniques nécessaires afin de réduire considérablement les délais de traitement et d'assurer une indemnisation immédiate lorsque les conditions du dossier sont réunies", souligne la même source. Cette démarche "s'inscrit dans un vaste programme de modernisation engagé par la CNMA, marqué notamment par la digitalisation progressive de ses services, l'amélioration continue de ses outils de gestion des sinistres et le développement de prestations à forte valeur ajoutée", soutient la Caisse, tout en rappelant sa participation à la campagne nationale de prévention des accidents de la circulation (20 juin-31 août). En 2025, la branche automobile de la CNMA a progressé de 11%, alors que ses indemnisations versées au titre de cette branche ont atteint 6,7 milliards de DA. **APS**

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, les résultats de la première session du programme d'appui à la "Famille productive" pour l'année 2026.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "renforcer l'aide et l'insertion sociale des familles". L'examen des dossiers a donné lieu à "la validation de 987 dossiers remplissant les conditions requises, les femmes chefs de ménage (femmes rurales et au foyer) arrivant en tête de liste des bénéficiaires avec 886 femmes bénéficiaires, soit 89,76% du total, contre 101 pour les chefs de famille, soit 10,74% de l'ensemble des bénéficiaires", précise le communiqué. Selon la même source, "les projets



subventionnés se caractérisent par la diversité de leurs secteurs vitaux. Ainsi, le domaine de la couture, de la broderie, du filage de la laine et du tissage a bénéficié de l'appui de 613 projets, suivi de l'art culinaire, de la viennoiserie et des pâtes alimentaires avec 294 projets. Les projets restants se répartissent entre les activités agricoles et la valorisation de leurs produits (60 projets), l'artisanat (15 projets), outre 5

projets dédiés à la bijouterie et aux arts de la décoration".

A ce propos, le ministère a réaffirmé son attachement à "assurer le succès des différents programmes et mesures de nature à renforcer la politique sociale et à faire passer l'aide directe à une logique de production et d'autonomisation économique durable, à travers la création de revenus stables pour les familles et l'implication de leurs membres en tant qu'acteurs réels de la dynamique de développement économique". Par ailleurs, le ministère a annoncé "le lancement, début juillet prochain, de la deuxième session du programme, au titre du second semestre de 2026, afin de permettre aux familles de s'inscrire et de bénéficier de l'aide nécessaire au lancement de leurs projets productifs", conclut le communiqué.

## SNTF INSTALLATION D'UN NOUVEAU CHARGÉ DE LA GESTION DES AFFAIRES DE L'ENTREPRISE

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Abdelghani Dridi, a présidé la cérémonie d'installation de M. Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), en remplacement de M. Adj Bouaouni, dont il a été mis fin aux fonctions, a indiqué un communiqué du ministère. "En exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le

secrétaire général du ministère a présidé la cérémonie d'installation de M. Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires, en remplacement de M. Adj Bouaouni, dont il a été mis fin aux fonctions à la tête de l'entreprise", précise le communiqué.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère, ainsi que des responsables et cadres de la SNTF, ajoute la même source

## EL TARF

# 900 ENFANTS DE DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS ATTENDUS DANS LES CAMPS D'ÉTÉ

Pas moins de 900 enfants de différentes wilayas du pays sont attendus dans les camps d'été aménagés sur le littoral de la wilaya d'El Tarf, a-t-on informé, lundi dernier, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le chef de service des activités de jeunesse, Manaï Haider, a précisé à l'APS que ces enfants seront accueillis au camp de jeunes défunt moudjahid Boubaker-Mohamed,

dans la commune d'Echatt, dans le cadre d'un programme national élaboré par le ministère de la Jeunesse. Les jeunes vacanciers seront répartis sur six (6) sessions de 12 jours étalées tout au long de la saison estivale, selon le même responsable qui a souligné que les bénéficiaires auront droit aux activités artistiques et de loisirs, aux excursions, aux jeux de plage et aux ateliers supervisés par

l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (Anlj), chargée de l'organisation et de l'encadrement de ces camps.

M. Haider a également fait savoir qu'un premier contingent composé de 150 enfants des wilayas de Guelma et d'Oum El-Bouaghi est arrivé au camp de la commune d'Echatt où toutes les dispositions avaient été préalablement prises pour les accueillir.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100011713002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Boutouane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab  
Chekhat Meriem  
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 58  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Édition  
et de Publicité  
Agence ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.aouana@anep.com.dz  
agence.ouargha@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Alger  
SIA (Centre)

ALGÉRIE-VIETNAM

# LA DYNAMIQUE DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE *MISE EN AVANT*

**Le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, a accueilli lundi dernier à Alger l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, M. Tran Quoc Khanh, pour une dernière réunion suite à la fin de sa mission en Algérie, comme l'indique un communiqué du Conseil.**

Au début de la réunion, M. Nasri a exprimé sa gratitude pour la solidité des relations historiques qui unissent l'Algérie et le Vietnam, fondées sur une lutte conjointe contre le colonialisme et sur les principes de «solidarité, de loyauté, de défense de la souveraineté nationale et du droit des peuples à l'autodétermination», saluant la « confiance mutuelle et l'accord politique fort qui les caractérisent».

Dans le même contexte, le président du Conseil de la Nation a affirmé que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une attention particulière au développement de ses relations avec la République socialiste du Vietnam et s'efforce de concrétiser les termes du partenariat stratégique signé en novembre dernier entre les deux pays. Cela passe notamment par le maintien d'un dialogue politique régulier, en développant la collaboration économique et des investissements, en renforçant les échanges commerciaux et en consolidant les liens culturels et humains. Ces initiatives témoignent de l'ambition partagée des dirigeants des deux pays de façonner une coopération équilibrée et durable qui correspond aux attentes de nos deux peuples amis.

M. Nasri a indiqué que la rencontre a



permis de faire le bilan de «l'évolution qualitative des relations bilatérales», particulièrement depuis leur élévation au statut de « partenariat stratégique, en novembre dernier ». Il a mis en évidence l'harmonie qui caractérise les positions des deux pays au sein des organisations régionales et internationales, surtout sur les causes justes.

Lors de cette rencontre, M. Nasri a passé en revue une partie de la stratégie africaine de la politique étrangère algérienne, mentionnant les initiatives lancées par l'Algérie, sous l'impulsion du Président Tebboune, en faveur du continent africain. En particulier, l'attribution d'un budget d'un milliard de dollars par le biais de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, destiné à financer des projets de développement dans de nombreux pays africains, plus précisément dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation et de l'énergie. Cela met en évidence l'engagement solide de l'Algérie à

soutenir « le développement et l'intégration de l'Afrique ».

En ce qui concerne la collaboration parlementaire, M. Nasri a mis l'accent sur la volonté du Conseil « d'élargir les perspectives de partenariat » avec l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, «en intensifiant les échanges de visites, le partage d'expertises et des expériences législatives, ainsi qu'en consolidant la coordination au sein des entités parlementaires régionales et internationales ». Dans ce cadre, il a insisté sur «l'importance de donner davantage de valeur à la diplomatie parlementaire pour qu'elle joue un rôle plus efficace dans le soutien du partenariat bilatéral et qu'elle soutienne les efforts déployés par les deux gouvernements pour la mise en application des programmes de coopération ».

Il a également mis en avant le rôle potentiel des groupes d'amitié parlementaires dans le renforcement des voies du dialogue et de la communication.

Pour sa part, l'ambassadeur du

Vietnam en Algérie a tenu à exprimer ses sincères remerciements au président du Conseil de la Nation pour « l'accueil chaleureux », affirmant sa « fierté pour la durée qu'il a passée en Algérie », ainsi que la collaboration et les facilités dont il a profité pour l'accomplissement de ses responsabilités dans les meilleures conditions. Il a mis l'accent sur la forte importance que son pays attribue au « développement de ses relations stratégiques avec l'Algérie » et a exprimé la satisfaction de son pays face à l'état actuel de la coopération et la volonté de l'élargir à des domaines plus

larges, en particulier l'agriculture, l'industrie, la culture et d'autres secteurs prometteurs. Cela a également traduit la « volonté politique commune » de réaliser des projets concrets qui augmenteraient le volume des échanges commerciaux et d'élargir la base des investissements bilatéraux.

L'ambassadeur vietnamien a aussi mis l'accent sur «la convergence des positions entre l'Algérie et le Vietnam sur de nombreux enjeux régionaux et mondiaux», soutenant le soutien de son pays au rôle que joue l'Algérie sur les plans africain et international, tout en soulignant sa contribution au «renforcement de la sécurité, du progrès et de la collaboration au sein du continent africain dans un environnement global accumulé de mutations rapides ».

À l'issue de la réunion, l'ambassadeur a adressé une « invitation à M. Nasri pour effectuer une visite officielle en République socialiste du Vietnam, avec l'objectif de renforcer l'amitié » entre les deux nations.

*Abir Menasria*

## AHMED ATTAFF REÇOIT LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DU ROYAUME DE NORVÈGE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier au siège du ministère, le secrétaire d'Etat au ministère de l'Énergie du Royaume de Norvège, M. Snorre Erichsen Skjevraak, en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue "l'état de la coopération et du partenariat historique entre l'Algérie et la Norvège, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique, ainsi que le rôle vital des deux pays dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale et l'approvisionnement du marché européen en énergie", précise la même source. Les deux parties ont également



souligné "l'importance de renforcer la coopération bilatérale à travers l'encouragement des investissements directs, à la faveur des avantages et incitations qu'offre le climat des affaires en Algérie aux opérateurs économiques étrangers", ajoute le communiqué.

APS

## SAYOUD REÇOIT LES REPRÉSENTANTS DE L'OMS ET DE L'UNICEF EN ALGÉRIE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi soir à Alger, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, et la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, Katarina Johansson, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué "une opportunité pour échanger les vues sur les moyens de renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun", notamment en matière de "promotion de la sécurité routière, à travers le soutien aux programmes et initiatives de prévention des accidents de la route, en vue de contribuer à la protection des usagers de la route et à la réduction des risques routiers", précise la même source.

Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur "l'importance d'intensifier les efforts conjoints afin d'accorder une attention particulière aux catégories les plus vulnérables, en premier lieu les enfants et les jeunes, et ce, en concrétisation d'une approche préventive intégrée, qui renforce la sécurité routière et préserve les vies humaines", conclut le communiqué.



## LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF INTENSIFIE SES ACTIONS EN FRANCE

**La communauté algérienne de France a intensifié ses efforts de sensibilisation et de mobilisation en vue des élections à l'Assemblée nationale populaire, prévues le 2 juillet, soulignant l'importance d'une large participation de ses membres à ce scrutin crucial.**

Dans la dynamique de construction d'une Algérie nouvelle, de nombreuses organisations engagées au sein de la communauté ont lancé des campagnes médiatiques significatives. L'objectif de ces actions est d'éclairer les citoyens sur les enjeux des élections futures, tout en simplifiant les procédures administratives liées à l'exercice de leur droit de vote. Alfortville, l'association culturelle algérienne, institution forte d'une histoire de près de quarante ans, est à la pointe de ces efforts. Selon M. Bachir Dahmani, membre de l'association, le travail de proximité permet de créer un lien efficace entre l'administration consulaire et les membres de la communauté. L'orateur a expliqué dans ce sens : « Notre rôle est de sensibiliser et



d'informer nos citoyens en amont sur l'impact de ces élections sur la vie de la nation. Nous intervenons pour clarifier les procédures de vote et aider les membres de la communauté dans leurs démarches administratives, afin d'assurer le bon déroulement du

processus électoral. » Insistant sur la nécessité de rajeunir les équipes associatives grâce à l'engagement des jeunes. De son côté, l'Association Val-de-Marne a insisté sur l'importance de conserver une connexion organique

entre la diaspora et les structures de l'État. Selon son président, Nordim Chettouh, la représentation parlementaire est un outil essentiel pour faire entendre les préoccupations de la communauté algérienne de l'étranger auprès de l'APN, principalement en ce qui touche à l'amélioration des services consulaires et à la préservation des connexions avec la mère patrie. « Nous œuvrons à sensibiliser les Algériens nés en France aux réalités et aux évolutions positives qui se produisent en Algérie. » L'objectif est d'encourager leur participation au processus décisionnel algérien, a-t-il déclaré, ajoutant que les députés représentant la diaspora demeurent « la voix de la communauté » au sein de l'Assemblée.

En résumé, les responsables communautaires s'accordent à dire que le renforcement de la démocratie participative passe par une communication efficace à la base. En plus des rencontres, une utilisation extensive de réseaux sociaux et d'autres moyens de communication digitale est mise en place pour joindre un maximum d'électeurs potentiels, en particulier les jeunes et les nouveaux votants sur les listes électorales.

**Abir Menasria/APS**

## TOUS LES MOYENS MOBILISÉS POUR LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À PARIS

La communauté nationale établie dans la circonscription consulaire d'Algérie à Paris bénéficie, à l'occasion des élections législatives du 2 juillet, de mesures significatives instaurées pour faciliter l'opération de vote qui a débuté samedi dernier en France.

Plus de 269.000 électeurs sont inscrits au Consulat d'Algérie à Paris qui regroupe les centres de vote de Paris, Pontoise, Bobigny, Créteil et Nanterre, a indiqué à l'APS M. Mahmoud Siad, coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la Zone 1, en tournée d'inspection au niveau du centre de vote de Créteil. Il a précisé que 54 bureaux de vote ont été ouverts à l'occasion de ce scrutin, affirmant que la circonscription de Paris compte 35.283 électeurs répartis à travers 9 bureaux de vote.

M. Siad a souligné qu'à Paris, des centres de vote et des bureaux délocalisés permettent aux électeurs de participer au scrutin du 27 juin au 2 juillet, une opération offrant ainsi la "flexibilité nécessaire" pour que chacun puisse voter en fonction de ses engagements professionnels et

occupations personnelles. Pour les ressortissants des zones éloignées, des moyens de transport ont été mis à leur disposition afin de faciliter leur déplacement vers les bureaux de vote, a-t-il ajouté. Il a souligné que malgré la canicule dépassant les 40 degrés enregistrée cette dernière semaine, "la tendance des votants est en évolution constante...", indiquant que l'ANIE a pris toutes les dispositions nécessaires pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions.

De son côté, Rabah Lachouri, délégué de l'ANIE pour la circonscription de Créteil, a souligné l'important travail de sensibilisation mené en amont. Grâce à l'appui d'une quarantaine



d'associations, des rencontres ont été organisées pour informer les ressortissants du déroulement des opérations de vote. "Tout se passe dans une ambiance fraternelle", a affirmé M. Lachouri. Pour faciliter l'accomplissement de ce droit civique, l'ANIE a ouvert des bureaux de vote

délocalisés au plus près des lieux de résidence des Algériens.

Le délégué a également rappelé les avantages qu'offre la nouvelle loi électorale. Elle favorise, a-t-il souligné, l'émergence des jeunes et des femmes au sein du paysage politique, ainsi que le fait qu'elle renforce la représentation parlementaire de la communauté algérienne en France, qui bénéficie désormais de six sièges pour la zone France. APS



## POUR LE BON DÉROULEMENT DES LÉGISLATIVES 23 MILLIARDS DE DINARS CONSACRÉS AUX PRÉPARATIFS

**Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a mobilisé une enveloppe de 23 milliards de dinars pour assurer les préparatifs matériels et logistiques des élections législatives de demain.**

Invité, hier, de l'émission «L'invité du jour» sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur général des Finances et des Moyens généraux au ministère, Nouredine Guellal, a détaillé les missions confiées à son département, les moyens déployés sur le terrain, les contrats conclus avec les entreprises publiques ainsi que les chiffres relatifs aux documents électoraux et aux équipements destinés au scrutin.

### UN NOUVEAU PARTAGE DES MISSIONS ENTRE L'ANIE ET LE MINISTÈRE

En préambule, M. Guellal est revenu sur l'évolution du cadre juridique régissant l'organisation des élections. Il a rappelé que la préparation matérielle des scrutins relevait historiquement du ministère de l'Intérieur, en coordination avec les différents départements ministériels et les organismes publics, avant que cette mission ne soit transférée à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à partir de 2019, lors de sa création. Il a expliqué que la promulgation de la loi organique n°26-05 du 4 avril 2026, modifiant et complétant l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral, a redéfini les responsabilités de chaque institution. Les modifications introduites par les articles 2 et 7 confient de nouveau au ministère de l'Intérieur la responsabilité de la préparation matérielle et logistique des élections, tandis que l'ANIE conserve l'ensemble de ses prérogatives constitutionnelles en matière d'organisation, de supervision et de contrôle du processus électoral. « Le ministère met à la disposition de l'ANIE tous les moyens matériels nécessaires au bon déroulement des différentes opérations électorales et référendaires », a-t-il précisé, soulignant que cette nouvelle répartition des tâches vise à renforcer l'efficacité de l'organisation sans remettre en cause l'indépendance de l'Autorité.

### LES PRINCIPALES DÉPENSES PRISES EN CHARGE

Le directeur général a ensuite détaillé les différentes catégories de dépenses couvertes dans le cadre du décret exécutif régissant les préparatifs logistiques des élections. Ces dépenses concernent notamment la confection des cartes d'électeurs, l'impression des documents électoraux,



l'acquisition des équipements et du matériel nécessaires au déroulement du scrutin, la fabrication des urnes destinées aux bureaux de vote, ainsi que les frais de restauration, d'hébergement et de transport des personnels mobilisés. S'y ajoutent les dépenses liées aux campagnes nationales de sensibilisation, les indemnités accordées aux agents réquisitionnés pour l'opération électorale ainsi que les aides destinées aux jeunes candidats âgés de moins de 40 ans, conformément aux dispositions prévues par la législation électorale.

Abordant les moyens financiers mobilisés, M. Guellal a indiqué que le gouvernement avait consacré une enveloppe globale de 23 milliards de dinars à l'organisation logistique des élections législatives.

Il a précisé que ces crédits sont répartis entre 13 milliards de dinars destinés à l'administration centrale et 10 milliards de dinars affectés aux services déconcentrés des wilayas afin de financer les opérations menées localement.

Selon lui, cette répartition permet d'assurer l'ensemble des besoins matériels, techniques et humains nécessaires au bon déroulement du

scrutin sur l'ensemble du territoire national.

### DES MISSIONS D'INSPECTION DANS TOUTES LES WILAYAS

Afin de suivre l'état d'avancement des préparatifs, le ministère a déployé des commissions d'inspection dans toutes les wilayas du pays, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur. Une attention particulière a été accordée aux onze nouvelles wilayas,

où les équipes ont procédé à la vérification des sièges des coordinations locales, de leur équipement informatique, des réseaux de communication, des moyens d'hébergement et de transport des coordonnateurs, des salles opérationnelles ainsi que des espaces réservés au stockage des bulletins de vote. M. Guellal a expliqué que si ces nouvelles wilayas demeurent rattachées à leurs wilayas mères sur le plan budgétaire, toutes les dispositions logistiques nécessaires ont été prises afin qu'elles puissent assurer pleinement leurs missions durant les élections.

Cinq contrats conclus avec des entreprises publiques. Le responsable a indiqué que l'exécution du budget au niveau de

l'administration centrale a permis la signature de cinq contrats majeurs avec des entreprises publiques.

Le premier a été conclu avec l'Imprimerie officielle pour l'impression des bulletins de vote, des enveloppes, des cachets et des différents formulaires électoraux.

Le deuxième contrat, d'une valeur de 800 millions de dinars, a été signé avec l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), chargée de mettre en œuvre la campagne nationale de sensibilisation destinée à encourager la participation électorale.

Le troisième marché concerne le groupe Logitrans, chargé du transport terrestre des bulletins de vote vers les différentes wilayas, pour un montant de 100 millions de dinars.

Le quatrième contrat porte sur la fabrication des urnes électorales, pour une enveloppe de 154 millions de dinars.

Air Algérie Cargo a été retenue pour assurer le transport aérien des bulletins de vote à destination des wilayas du Grand Sud, pour un montant estimé à 130 millions de dinars.

### UNE LOGISTIQUE D'UNE AMPLIEUR EXCEPTIONNELLE

Le directeur général a également présenté les principaux chiffres illustrant l'importance du dispositif logistique mis en place.

L'ANEP a assuré l'impression et la distribution de 700 000 affiches destinées à la campagne nationale de sensibilisation, ainsi que deux millions de fiches d'information.

De son côté, l'Imprimerie officielle a imprimé 24 millions d'enveloppes blanches et les différents formulaires de procuration nécessaires aux opérations de vote.

Le ministère a également procédé à l'acquisition et à la distribution de 191 unités d'encre phosphorescentes destinées aux 69 wilayas, afin de répondre aux exigences techniques du scrutin.

Concernant les bulletins de vote, pas moins de 282 millions d'exemplaires ont été imprimés puis distribués à partir du 19 juin. Les bulletins destinés aux wilayas du Grand Sud sont acheminés par Air Algérie Cargo, tandis que ceux destinés aux autres wilayas sont transportés par Logitrans dans le cadre du dispositif logistique mis en place.

M. Guellal a indiqué que les besoins en urnes ont été fixés, en concertation avec l'ANIE, à 5 519 unités. Il a précisé que ce recensement a été effectué lors de plusieurs séances de travail réunissant les services du ministère et ceux de l'Autorité, cette dernière demeurant le principal utilisateur de ces équipements. Cette coordination, a-t-il conclu, a permis d'adapter les quantités aux besoins réels du terrain et de garantir les meilleures conditions matérielles pour le déroulement des élections législatives du 2 juillet. **Chekkat Meriem**

### SUIVI DU DÉROULEMENT DE LA 2<sup>e</sup> JOURNÉE DE L'OPÉRATION DE VOTE AU NIVEAU DES BUREAUX ITINÉRANTS

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, a supervisé le suivi du déroulement de la deuxième journée de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants, a indiqué hier un communiqué de l'autorité. "Dans le cadre du suivi en temps réel de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet 2026, lancé lundi dans 15 wilayas du Sud du pays, M. Khelfane a supervisé, par visioconférence, le suivi du déroulement de la deuxième journée de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants, en présence de membres de l'ANIE et des coordinateurs des wilayas concernées", précise la même source.

## SORTIE DE DEUX PROMOTIONS DE L'ENSIA ET DE L'ENSM UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

**Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a dirigé lundi dernier, au Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de remise des diplômes pour deux groupes de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSM) et de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA).**

Les deux promotions qui sortent cette année comprennent 105 étudiants de l'ENSIA et 50 étudiants de l'ENSM. Dans son discours à cette occasion, M. Baddari a considéré la remise des diplômes de ces deux promotions comme le résultat de cinq années d'éducation et de travail acharné, qui témoigne du niveau élevé atteint par les étudiants, grâce à leurs efforts et à l'encadrement de leurs professeurs. Il a également mentionné que la présence de représentants d'institutions et d'entreprises nationales lors de cet événement démontre la demande croissante pour les diplômés de ces deux écoles, compte tenu des compétences et des talents qu'ils ont développés et dont l'Algérie a besoin dans divers secteurs. M. Baddari a ajouté que la remise des diplômes aux deux promotions incarne la vision à long terme du président de



la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de préparer des talents nationaux capables de suivre le rythme des transformations technologiques et scientifiques et de construire une économie basée sur la connaissance, rappelant que la création de ces deux institutions, en 2021, a été réalisée en prévision des exigences futures de l'Algérie dans les domaines de l'intelligence artificielle et des mathématiques. Quant au directeur de l'ENSIA, Abdelmalek Bachir, il a affirmé que les cinq dernières années ont démontré «la pertinence de cette orientation», mettant l'accent sur le fait que «l'investissement dans l'excellence

représente un investissement pour l'avenir de la nation». Il a également mentionné que l'École débutera, dès l'année prochaine, une nouvelle étape avec l'ouverture d'un laboratoire de recherche scientifique et l'arrivée de la première promotion de doctorants, ce qui a le potentiel de consolider son statut en tant qu'institution alliant formation, recherche scientifique et innovation. Pour sa part, le directeur de l'ENSM, Ahmed Medghri, a déclaré que la remise des diplômes à la première promotion d'étudiants de l'établissement incarne «la vision à long terme» du président de la République, mettant en évidence que

l'établissement de cette école était en réponse «aux évolutions numériques accélérées et à la nécessité pour l'Algérie de préparer des ingénieurs aptes à suivre l'évolution du développement technologique.

Il a souligné que l'école attire les meilleurs étudiants en mettant l'accent sur l'utilisation d'outils scientifiques modernes pour relever les défis futurs, notant que les étudiants pourront, après l'obtention de leur diplôme, poursuivre leurs études au niveau doctoral au sein du laboratoire de recherche scientifique créé au sein de l'école.

L'intervenant a révélé que des travaux sont en cours, en

coordination avec des partenaires économiques, pour créer de nouvelles spécialisations, notamment en mathématiques des hydrocarbures, ainsi qu'un projet de lancement de spécialisations en partenariat avec le secteur des assurances, afin de répondre aux besoins du marché du travail.

Il convient de noter que des étudiants majors de promotion ont également été honorés durant la cérémonie, ainsi que les lauréats de compétitions scientifiques et sportives internationales, et que certaines institutions émergentes ont été aussi mises à l'honneur.

*Abir Menasria*

### TRAVAUX DE LA RENCONTRE NATIONALE DES DIRECTEURS DE WILAYA DE LA CNR

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES FOURNIS AUX RETRAITÉS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, lundi dernier à Alger, l'ouverture de la rencontre nationale des directeurs de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR), consacrée à l'évaluation du bilan d'activités de l'organisme et à l'amélioration de la qualité des prestations destinées aux retraités. Cette réunion, inscrite dans le cadre de la poursuite de la modernisation des structures du secteur, a permis de dresser un état des lieux des réalisations accomplies, d'identifier les insuffisances et de définir les priorités de la prochaine étape. Le ministre a souligné que l'évaluation constitue un levier essentiel de gouvernance, permettant non seulement de mesurer les résultats obtenus, mais aussi d'analyser les obstacles rencontrés afin de mettre en place des actions correctives et

d'améliorer durablement la performance des services.

À cette occasion, M. Saihi a salué les avancées enregistrées par la CNR dans le processus de numérisation, qu'il a qualifié de choix stratégique visant à rapprocher l'administration du citoyen, à simplifier les procédures et à réduire les coûts liés au traitement des dossiers papier. Cette transformation numérique s'inscrit, a-t-il rappelé, dans la dynamique de modernisation de l'administration publique engagée par les pouvoirs publics.

Le ministre a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité d'accélérer la transition vers les services à distance, notamment à travers le développement et la généralisation des applications numériques sur smartphone. L'objectif est de permettre aux

retraités d'effectuer leurs démarches sans se déplacer et de réduire de 50 %, d'ici la fin de l'année, l'affluence au niveau des guichets des agences de la CNR.

Abordant la question des ressources humaines, M. Saihi a affirmé que l'investissement dans le capital humain demeure un pilier central de la réforme. Il a appelé à promouvoir les jeunes compétences, en particulier dans les métiers liés aux technologies numériques, tout en favorisant la transmission du savoir-faire des cadres expérimentés. Il a également plaidé pour une gestion plus rationnelle des dépenses publiques et une meilleure allocation des ressources, afin de renforcer l'efficacité des services et d'améliorer la prise en charge des retraités.

*Cheklat Meriem*

### AFFAIRES RELIGIEUSES LA COMMISSION MINISTÉRIELLE DE LA FATWA TIENT SA SESSION ORDINAIRE

La commission ministérielle de la fatwa a tenu, lundi dernier à Alger, sous la supervision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, sa session ordinaire, consacrée à l'examen de nombre de questions, notamment en lien avec la zakat. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehdi a indiqué que cette rencontre

au titre du premier semestre de 2026, vise à "examiner nombre de questions d'actualité, notamment en lien avec la zakat". Passant en revue le processus de développement des institutions de la fatwa en Algérie, M. Belmehdi a cité "la commission de la fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, les conseils scientifiques de wilaya, les bureaux de la fatwa et la création du poste

d'imam mufti". Evoquant la transformation numérique, le ministre a mis l'accent sur l'élément humain qui "demeure présent". "La décision du mufti reste la base malgré le développement effréné des applications de l'intelligence artificielle", a-t-il dit, appelant à renforcer la formation dans ce domaine. Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de "la création d'un fonds documentaire pour le bureau de la

fatwa, rassemblant les recherches scientifiques au sein d'une banque de données, au service des chercheurs et des muftis".

Il a, par là même, fait savoir que des efforts sont en cours pour "la création d'un établissement chargé du fiqh malékite, comptant un Centre spécialisé dans la recherche scientifique, au service du référent religieux national". **APS**

## RÉSERVES DE CHANGE ET D'OR L'ALGÉRIE DANS LE TOP 5 DU MONDE ARABE

*Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques persistantes et une volatilité économique accrue, les réserves de change et d'or sont un véritable marqueur de souveraineté économique et de capacité de résistance aux chocs extérieurs. C'est dans ce cadre que s'inscrit le dernier rapport Global Firepower 2026, qui positionne l'Algérie parmi les cinq principales puissances financières du monde arabe, confirmant son poids stratégique dans la région MENA.*

Selon ce rapport, les réserves de change et d'or de l'Algérie ont atteint 83 milliards de dollars au cours du premier semestre de cette année. Ce chiffre souligne la capacité de l'économie algérienne à renforcer sa résilience financière dans un contexte international de plus en plus volatil, caractérisé par une instabilité économique et géopolitique. Selon le classement régional, l'Algérie occupe la cinquième place de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) en termes de réserves financières, derrière l'Arabie saoudite, qui arrive en tête avec 463,8 milliards de dollars. L'Algérie est d'ailleurs classée 2e en Afrique du Nord après la Libye qui est 4e du classement. Ce classement est particulièrement significatif compte tenu de la supériorité de l'Algérie sur plusieurs grandes économies régionales, notamment le Qatar (53,9 milliards de dollars), le Koweït (50,7 milliards), l'Égypte (44,9 milliards).

### UNE GRANDE MARGE D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

L'importance de ce chiffre réside non seulement dans son montant, mais aussi dans la nature de ces réserves. Selon les données du rapport, les réserves de l'Algérie représentent des actifs souverains nets, garantis par des devises étrangères et de l'or, en l'absence de dette extérieure. Cela confère au pays une plus grande marge d'indépendance financière que de nombreuses économies émergentes. Cette situation financière reflète la capacité de l'Algérie à résister aux

chocs externes et à la volatilité des marchés mondiaux, notamment face aux défis actuels liés aux prix de l'énergie, aux tensions géopolitiques et aux fluctuations des marchés monétaires internationaux. L'un des indicateurs les plus marquants du rapport est le fait que l'Algérie ait atteint un ratio dette extérieure/PIB nul, s'étant abstenue d'emprunter à l'étranger ces dernières années.

Cette situation est exceptionnelle dans la région, où de nombreux pays dépendent des financements et des prêts extérieurs pour couvrir leurs besoins financiers ou financer leurs projets de développement. Cette option économique confère à l'Algérie une plus grande flexibilité dans ses décisions financières, l'affranchissant des pressions liées aux établissements de crédit et aux conditions du financement extérieur. Elle renforce également la confiance des investisseurs et des institutions financières internationales dans la stabilité de l'économie nationale.

### UNE VALEUR REFUGE IMPORTANTE

Les réserves algériennes sont composées d'un mélange de devises étrangères et d'or. Le rapport Global Firepower a évalué le précieux métal à 2 450 dollars l'once. L'or est considéré à l'échelle mondiale comme l'une des valeurs refuges les plus importantes en temps de crise, ce qui fait du maintien d'une réserve substantielle un choix stratégique pour renforcer la stabilité financière. Les indicateurs actuels témoignent du succès de l'Algérie dans la



reconstitution de ses réserves financières ces dernières années sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, grâce à l'amélioration des recettes issues des hydrocarbures et à l'adoption de politiques budgétaires plus prudentes en matière de gestion des ressources.

Ces résultats soulignent également l'importance de poursuivre les efforts de diversification de l'économie nationale et de développer des secteurs productifs hors du secteur énergétique afin de garantir la pérennité de cette dynamique positive.

Face aux défis économiques mondiaux actuels, l'Algérie apparaît, donc, dans une situation financière plus solide que de nombreux pays de la région, grâce à des réserves substantielles, l'absence de dette extérieure et des réserves d'or qui renforcent sa capacité à faire face aux fluctuations futures. Ceci consolide sa position d'acteur économique majeur en Afrique du Nord et dans le monde arabe.

Le prestige d'une nation se mesure aujourd'hui à la force de ses réserves et l'Algérie prouve une fois de plus qu'elle possède les atouts financiers et souverains qui font d'elle un partenaire fiable et une force avec laquelle il faut compter dans l'équation économique régionale.

Si les indicateurs financiers témoignent d'une certaine solidité, il est toutefois à souligner que la pérennité de cette situation dépendra de la capacité à diversifier l'économie nationale. La réduction de la dépendance aux hydrocarbures apparaît comme un enjeu central pour assurer la durabilité des réserves et renforcer la résilience économique à long terme. Le développement de secteurs productifs hors énergie, l'investissement dans l'industrie, l'innovation et les services à forte valeur ajoutée sont considérés comme des leviers essentiels pour consolider cette trajectoire.

Abir Menasria

### PROMOTION DES EXPORTATIONS

## L'IMPORTANCE DES FOIRES ET EXPOSITIONS NATIONALES SOULIGNÉE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de travail consacrée à l'évaluation des foires et expositions nationales organisées au cours du premier semestre de 2026, lors de laquelle il a insisté sur l'adoption d'indicateurs rigoureux pour mesurer l'impact de ces événements économiques sur le développement de la production nationale et le renforcement de leur contribution à la diversification économique et à la promotion des exportations, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue en présence de cadres du ministère et de l'instance algérienne des exportations, le ministre a

appelé à améliorer l'organisation de ces expositions, à travers l'adoption d'indicateurs de mesure rigoureux permettant d'évaluer leur impact sur le développement de la production nationale et la création d'opportunités d'exportation, tout en renforçant la contribution de ces événements à la diversification de l'économie nationale et à la promotion des exportations, précise le communiqué.

La rencontre a permis d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs assignés à ces événements économiques, notamment en matière de mise en valeur des capacités productives des entreprises nationales, de soutien au produit national, de renforcement de sa compétitivité et

d'établissement de partenariats commerciaux et industriels avec les opérateurs économiques locaux et étrangers, de manière à renforcer les opportunités d'exportation, à augmenter le taux d'intégration nationale et à substituer la production nationale aux importations, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie productive et concurrentielle.

Par la même occasion, il a été procédé à l'examen du programme des foires et expositions prévues pour le deuxième semestre de 2026 à travers les différentes wilayas du pays.

APS



**ALGER16,**  
le quotidien  
du **Grand Public**

**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES DROGUES POUR UNE JEUNESSE CONSCIENTE

**Le ministère de la Jeunesse a donné, lundi dernier, le coup d'envoi de la Semaine de sensibilisation à la prévention des drogues, organisée jusqu'au 8 juillet sous le slogan « Jeunesse consciente... avenir sans drogues ».**

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic de drogues, commémorée chaque année le 26 juin, et vise à renforcer la prévention auprès des jeunes face au fléau des stupéfiants et des substances psychotropes. Placée sous le signe de la mobilisation nationale, cette campagne traduit également les engagements du président de la République, Abdelmajid Tebboune, en faveur de l'autonomisation, de l'intégration et de la protection des jeunes contre les comportements à risque. Le programme sera déployé dans les établissements de jeunesse et les camps de vacances, en coordination avec les différents secteurs concernés, avec la participation d'organisations et d'associations de jeunes, notamment celles bénéficiant d'un soutien financier pour leurs projets de sensibilisation.



L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes (2025-2029), pilotée par le ministère de la Justice à travers l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Elle ambitionne de toucher plus de 3 millions de jeunes grâce à un large éventail d'activités éducatives, récréatives et de proximité organisées dans plus de 2 800 établissements de jeunesse, plus de 500 camps de vacances, ainsi que dans les espaces publics et les

plateformes médiatiques et numériques. Au-delà des actions de sensibilisation, le programme met en avant le rôle des 500 cellules d'écoute et des 450 clubs de santé des jeunes relevant du secteur, appelés à assurer un accompagnement durable, à travers l'accueil, l'orientation et le soutien des jeunes. Il prévoit également de renforcer la coordination entre les différents acteurs institutionnels, tout en associant les familles et la société civile aux efforts de prévention.

À travers cette campagne, le ministère de la Jeunesse réaffirme sa volonté de consolider la culture de la prévention, de développer l'esprit de responsabilité chez les jeunes et de soutenir les actions menées par les autorités militaires et les services de sécurité afin de préserver les générations futures des dangers liés à la consommation et au trafic de drogues, tout en contribuant à l'édification d'une société plus sûre et en meilleure santé.

*Cheklat Meriem*

### PROTECTION DE L'ENFANCE RENFORCER LES MÉCANISMES DE PRÉVENTION

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a insisté sur l'importance de se référer au Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toute forme de violence, qu'il considère comme un outil essentiel pour renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de signalement au sein des structures accueillant des mineurs. Président, dimanche dernier par visioconférence, la deuxième Conférence nationale réunissant les cadres de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), ainsi que les directeurs des centres de vacances et de loisirs des différentes wilayas côtières, le ministre a rappelé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du Premier ministre, formulées lors de la réunion interministérielle du 20 juin consacrée à l'adoption de ce guide. Élaboré par une commission multisectorielle présidée par la déléguée nationale à la protection de l'enfance auprès du Premier ministre, ce document est appelé à devenir une référence commune pour l'ensemble des intervenants. Il vise à consolider les dispositifs de prévention, d'accompagnement et de signalement des situations de violence, tout en garantissant un environnement sûr dans les espaces d'accueil, de loisirs et de vacances destinés aux enfants. À cette occasion, M. Hidaoui a souligné la nécessité d'intégrer les orientations du guide dans le document de protection contre les préjudices adopté par le ministère de la Jeunesse, l'année dernière, pour les colonies de vacances. Ce document, a-t-il rappelé, a permis de renforcer l'engagement des encadreurs en faveur du respect des droits de l'enfant et de sa protection. Il a appelé à l'enrichir, notamment par l'introduction de procédures de signalement plus complètes et mieux structurées. Le ministre a également annoncé l'élargissement des actions de formation au profit des superviseurs et des encadreurs du Plan bleu, des programmes de mobilité des jeunes, ainsi que des autres dispositifs de colonies de vacances. Plus de 500 000 jeunes bénéficieront de ces programmes cette année, tandis que les colonies de vacances accueilleront plus de 38 000 enfants et adolescents. M. Hidaoui a indiqué que cette formation sera progressivement généralisée à l'ensemble des cadres et fonctionnaires du secteur dans le cadre d'un programme national actuellement en cours d'élaboration, avec l'objectif de renforcer durablement la protection de l'enfance au sein de toutes les structures relevant du ministère de la Jeunesse.

*Ch. Meriem*



## FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE SANÂA

# PRESTATIONS ARTISTIQUES, ACTIVITÉS INTELLECTUELLES ET VALORISATION DU PATRIMOINE

La 12<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de musique andalouse sanâa se tiendra du 4 au 9 juillet au palais de la culture Moufidi-Zakaria, avec la participation de 14 associations représentant sept wilayas. Placée sous le slogan « En notre fête, Dieu nous a réunis », cette manifestation entend poursuivre les efforts de préservation et de valorisation du patrimoine musical andalou algérien.

Lors d'une conférence de presse organisée lundi dernier, le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a indiqué que cette édition s'articulera autour de trois axes complémentaires : des prestations artistiques, des rencontres intellectuelles et des actions de promotion du patrimoine musical andalou. Le programme réunira de nombreuses associations et ensembles spécialisés venus de différentes régions du pays. L'ouverture du festival coïncidera avec les célébrations du 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse. À cette occasion, un grand spectacle sera présenté par le Grand Orchestre algérien de musique sanâa, dirigé par le maestro El Hadi Boukoura. Près de 400 instrumentistes, issus de quarante associations représentant plusieurs régions du pays, interpréteront un répertoire composé de noubas, de



chants haouzi et de chants patriotiques dans une fresque musicale rendant hommage à la mémoire nationale et au patrimoine culturel algérien. Pour les organisateurs, cette édition revêt une portée particulière en associant la célébration de l'indépendance à la richesse de la création artistique nationale. Elle met en lumière la place qu'occupe la musique andalouse dans l'identité culturelle algérienne, tout en rappelant les valeurs d'unité et de cohésion que véhicule le thème retenu cette année. Les soirées artistiques, organisées

dans les jardins du Palais de la culture, proposeront trois concerts par soir et réuniront notamment les associations El Widadia (Blida), El Moutribia (Biskra), El Fakhardjia (Alger), Er-Rawnak El Annabi (Annaba), El Kaissaria (Cherchell), Nagma (Béjaïa), El Qalaâ (Jijel) et El Fen wa n'Nachat (Mostaganem), aux côtés d'autres formations participantes. Cette 12<sup>e</sup> édition sera également marquée par un hommage rendu à onze personnalités ayant contribué à la sauvegarde et à l'enrichissement du répertoire de la musique

andalouse. Parmi les nouveautés figure aussi l'organisation, le 6 juillet, d'une journée d'étude préparatoire intitulée « Projet de rencontre nationale sur la musique classique algérienne (musique savante) », animée par le professeur Abdelkader Bendamèche. Cette rencontre réunira chercheurs et spécialistes afin de réfléchir à l'unification des référentiels et au renforcement des mécanismes de préservation et de transmission du patrimoine musical classique algérien aux générations futures.

*Cheklat Meriem*

## 15<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL AÏSSAOUA

### APPEL À PARTICIPATION AU CONCOURS DE LA MEILLEURE JEUNE TROUPE

Le 15<sup>e</sup> Festival national culturel aïssaoua, prévu du 20 au 24 juillet prochain à Constantine, a lancé un appel à participation au concours de la meilleure troupe de jeunes spécialisée dans la musique et chant aïssaouis, indique un communiqué du commissariat de cet événement artistique organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, sous l'égide de la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Constantine. Au programme du Festival figure une compétition destinée aux jeunes troupes qui, selon le communiqué, doivent déposer leurs dossiers de candidature avant le 10 juillet prochain, avec l'impératif de se limiter au nombre de 8 à 15 membres chacune, présentant des prestations individuelles d'une durée maximale de 20 minutes, comprenant des madihs aïssaouis, des braouels (cadences ternaires en 6/8), des qasaïds et des noubas. Soulignant l'irrecevabilité des prestations déjà

primées lors des précédentes éditions, les organisateurs rappellent l'importance et la nécessité de préserver l'authenticité du rituel aïssaoua dans sa variante algérienne et d'en respecter les dimensions patrimoniale et spirituelle. Le communiqué souligne également que les troupes participantes devront obligatoirement porter la tenue traditionnelle propre au patrimoine aïssaoui et utiliser exclusivement les instruments le caractérisant, excluant catégoriquement l'usage de tout effet sonore préenregistré durant les représentations. Entre autres critères d'évaluation de ces sélections, la qualité de l'interprétation collective, la maîtrise musicale et rythmique, l'authenticité des répertoires, la présence scénique, ainsi que la créativité dans le respect de l'esprit aïssaoua algérien. Le dossier de candidature doit comprendre, le formulaire de participation, une fiche technique, une présentation de la troupe, la liste de ses membres, un enregistrement



vidéo récent de 5 à 10 minutes, ainsi que des photographies récentes, réalisées en haute définition. Le concours se déroulant le 21 juillet au palais de la culture Mohamed-Laid Al-Khalifa, les dossiers de participation doivent être envoyés par courrier postal ordinaire à la maison de la culture Malek-Haddad, rue Docteur Calmette, Constantine, ou par courrier électronique à l'adresse : festivalnationalaïssaouas@gmail.com. La 14<sup>e</sup> édition du Festival national culturel aïssaoua s'était tenue l'année dernière à la maison de la culture Moubarak-El-Mili dans la wilaya de Mila, avec la participation de 14 troupes et associations représentant 12 wilayas.



[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
Alger16 qoutidien

## MAL DE DOS EN VOITURE

COMMENT SOULAGER LES DOULEURS  
PENDANT LES TRAJETS ?

Pour les personnes souffrant du dos, prendre le volant peut rapidement devenir inconfortable. Les longs trajets, les embouteillages ou même les déplacements quotidiens peuvent accentuer les douleurs lombaires et provoquer une sensation de raideur parfois difficile à supporter. La position assise prolongée, les vibrations du véhicule et le manque de mouvement sollicitent fortement la colonne vertébrale et peuvent aggraver certaines pathologies déjà présentes. Heureusement, quelques ajustements simples permettent de limiter ces désagréments et de rendre les trajets plus confortables.

Le corps humain n'est pas conçu pour rester immobile pendant plusieurs heures. Lorsque nous sommes assis au volant, les muscles du dos doivent travailler en permanence pour maintenir la stabilité du tronc et absorber les vibrations générées par la route. Cette situation entraîne une augmentation des contraintes exercées sur les vertèbres et les disques intervertébraux.

Contrairement à la position debout, la position assise exerce une pression plus importante sur la région lombaire. Cette contrainte est renforcée par plusieurs facteurs propres à la conduite :

- les vibrations du véhicule ;
- les irrégularités de la chaussée ;
- les accélérations et freinages répétés ;
- les embouteillages qui imposent une posture statique ;
- l'absence de mouvements prolongée.

Au fil du temps, ces sollicitations favorisent les tensions musculaires, les contractures et l'aggravation de certaines douleurs dorsales.

**QUELLES DOULEURS PEUVENT ÊTRE  
AGGRAVÉES PAR LA CONDUITE ?**

Toutes les douleurs du dos ne se manifestent pas de la même manière. La plus fréquente reste la lombalgie mécanique, qui correspond à une douleur localisée dans le bas du dos. Elle est souvent liée à une fatigue musculaire, à des tensions ligamentaires ou à une usure progressive des structures lombaires. Les trajets prolongés ont tendance à accentuer cette gêne en raison du manque de mobilité. La conduite peut également réveiller ou intensifier une sciatique. Dans ce cas, la douleur ne se limite pas au dos mais descend dans la fesse puis le long de la jambe. La position assise prolongée augmente parfois la compression du nerf sciatique et peut entraîner des brûlures, des décharges électriques, des fourmillements ou encore une sensation d'engourdissement.

Les personnes souffrant d'une hernie discale lombaire sont également particulièrement sensibles aux trajets en voiture. La pression exercée sur les disques ainsi que les vibrations peuvent accentuer l'inflammation et provoquer une recrudescence des douleurs. Il n'est pas rare de ressentir une forte raideur en sortant du véhicule, avec des difficultés à se redresser ou à marcher normalement pendant quelques minutes.

**BIEN RÉGLER SON SIÈGE POUR  
PROTÉGER SON DOS**

Le réglage du poste de conduite joue un rôle essentiel dans la prévention des douleurs. Une mauvaise position peut suffire à entretenir les



tensions musculaires et à accentuer les contraintes sur les lombaires.

Lorsque le siège est trop éloigné, les jambes restent tendues vers les pédales, ce qui modifie la position du bassin et augmente les tensions dans le bas du dos. À l'inverse, un siège trop proche peut limiter les mouvements et favoriser une mauvaise posture.

Pour préserver la colonne vertébrale, il est généralement conseillé de :

- incliner légèrement le dossier entre 100 et 110 degrés ;
  - garder les bras légèrement fléchis sur le volant ;
  - maintenir les épaules détendues ;
  - positionner les genoux légèrement plus bas que les hanches ;
  - utiliser un soutien lombaire adapté.
- Chez certaines personnes, un coussin ergonomique permet également d'améliorer le confort en répartissant plus efficacement les pressions exercées sur le bassin et les lombaires.

**L'IMPORTANCE DES PAUSES RÉGULIÈRES**

Même avec une position correcte, rester assis pendant plusieurs heures finit par fatiguer le dos. L'immobilité favorise progressivement les raideurs musculaires et articulaires, ce qui augmente le risque de douleurs.

Pour cette raison, les spécialistes recommandent de s'arrêter toutes les une heure trente à deux heures lors des longs trajets. Quelques minutes de marche suffisent souvent à soulager les tensions accumulées. Ces pauses permettent notamment :

- de détendre les muscles du dos ;
- de réduire temporairement la pression exercée sur les disques intervertébraux ;
- de stimuler la circulation sanguine ;
- de limiter les contractures musculaires.

Lors des périodes de douleurs importantes, il est préférable d'éviter autant que possible les trajets très longs sans interruption.

**PEUT-ON CONDUIRE MALGRÉ  
UN MAL DE DOS IMPORTANT ?**

Dans la plupart des situations, la conduite reste possible malgré des douleurs lombaires.

Cependant, certaines affections peuvent rendre certains gestes plus difficiles ou moins sûrs. Une sciatique sévère, une lombalgie aiguë ou une hernie discale douloureuse peuvent limiter la mobilité et compliquer les mouvements indispensables à la conduite.

Les rotations du bassin, les changements rapides de position, les freinages d'urgence ou encore la sortie du véhicule peuvent devenir particulièrement douloureux.

Il faut également rester vigilant concernant certains traitements prescrits contre les douleurs dorsales. Les myorelaxants, certains antalgiques puissants ou les médicaments utilisés contre les douleurs neuropathiques peuvent diminuer la vigilance et altérer les réflexes. Dans ce cas, il est important de demander conseil à son médecin avant de prendre le volant.

**QUAND CONSULTER  
UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ ?**

Une consultation médicale est recommandée lorsque les douleurs persistent malgré les adaptations de posture ou lorsqu'elles s'accompagnent de symptômes plus préoccupants.

Il est notamment conseillé de consulter en cas :

- de douleur qui descend dans une jambe ;
  - de perte de sensibilité ;
  - de fourmillements importants ;
  - de faiblesse musculaire ;
  - de troubles urinaires ou intestinaux.
- Ces signes peuvent traduire une compression nerveuse nécessitant une prise en charge rapide. Un médecin, un rhumatologue ou un kinésithérapeute pourra alors identifier précisément l'origine des douleurs et proposer des solutions adaptées, qu'il s'agisse d'exercices spécifiques, de traitements ou d'améliorations ergonomiques.

**Adopter une bonne posture, faire des pauses régulières et rester attentif aux signaux envoyés par son corps permet dans de nombreux cas de réduire significativement les douleurs au volant et de retrouver un meilleur confort lors des déplacements.**

NUMÉROS  
UTILES

**URGENCES  
ET SÉCURITÉ  
SAMU**  
021.67.16.16/  
67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU  
BEN AKNOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI  
MESSOUS**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE  
GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE  
DES EAUX**  
021.58.32.32/  
58.37.37

**PROTECTION  
CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ  
DE WILAYA**  
021.63.80.62

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/  
62.12.99

NUMÉROS  
UTILES

**AÉROPORT  
HOUARI-  
BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE  
(RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/  
73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11/12

**SNFT**  
021.76.83.65/  
73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/  
54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70/85

**Hôtel El-Djazair**  
021.23.09.33/37

**Hôtel El-Aurassi**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...  
à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

COUPE DU MONDE 2026

(16<sup>es</sup> DE FINALE) ALGÉRIE – SUISSE,  
VENDREDI À 4H00, AU STADE BC PLACE DE VANCOUVER

# UNE VICTOIRE POUR CONTINUER D'ÉCRIRE L'HISTOIRE



ALGÉRIE - SUISSE  
UN TRIO ARGENTIN  
POUR OFFICIER  
LE MATCH

Pages 14 et 15



## COUPE DU MONDE 2026

## BRÉSIL 2 – JAPON 1 CUNHA RÉPOND AUX PROVOCATIONS DU JAPONAIS

Les comptes se règlent aussi après le coup de sifflet final. Qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde grâce à son succès renversant contre le Japon (2-1), le Brésil n'a pas oublié les provocations de Kento Shioigai. Matheus Cunha s'est chargé de répondre à l'attaquant japonais avec une réplique aussi brève que mordante. Avant la rencontre, Shioigai avait ouvert les hostilités en affirmant que le Brésil n'était plus la référence mondiale qu'il avait été. « On n'entend plus beaucoup parler du Brésil ces derniers temps. Le Brésil était autrefois une puissance, mais aujourd'hui, seules la France et l'Argentine sont fortes », avait-il déclaré, avant de remettre également en question l'influence de Neymar, estimant que la star brésilienne « n'était plus le même ». Des déclarations qui n'ont pas laissé la Seleção indifférente. Menés dès la première période après l'ouverture du score de Kaishu Sano, les hommes de Carlo Ancelotti ont renversé la situation au retour des vestiaires. Casemiro a remis les deux équipes à égalité avant que Gabriel Martinelli n'offre la qualification au Brésil dans le temps additionnel (96e), en reprenant un ballon



repoussé par le poteau.

Au coup de sifflet final, Matheus Cunha est allé directement trouver Shioigai. Face à son adversaire, l'attaquant brésilien a levé une main en montrant ses cinq doigts, en référence aux cinq sacres mondiaux de la Seleção, avant de lui lancer une pique devenue virale : « Cinq Coupes du monde... petit ! » Une réponse à la hauteur des provocations d'avant-match, qui illustre l'état d'esprit d'un Brésil piqué dans son orgueil. Carlo Ancelotti avait d'ailleurs qualifié les déclarations du Japonais de simple « jeu psychologique », mais elles ont manifestement servi de source de motivation à ses joueurs. Après la rencontre, le technicien italien a préféré retenir la réaction de son équipe plutôt que la polémique. « Nous disposons de nombreuses options, sur le terrain comme sur le banc. Le Japon est une équipe très bien organisée et très intense. Le fait d'avoir réussi à revenir et de mériter cette victoire est extrêmement important », s'est-il félicité. Grâce à ce succès arraché au bout du suspense, le Brésil poursuit son aventure mondiale avec une confiance retrouvée. La Seleção connaîtra bientôt son adversaire des huitièmes de finale, qui sera soit la Côte d'Ivoire, soit la Norvège.

## POURQUOI RONALDO NE SORT JAMAIS L'ENTRAÎNEUR DU PORTUGAL MARTINEZ RÉPOND AUX CRITIQUES

À 41 ans, Cristiano Ronaldo continue de défier le temps. Depuis le début de la Coupe du monde, la légende portugaise a disputé l'intégralité des trois matchs de la phase de groupes, sans jamais être remplacée. Un choix assumé par Roberto Martinez, malgré les critiques qui entourent la gestion de son capitaine. Avec Diogo Costa, Bruno Fernandes et Renato Veiga, Ronaldo fait partie des quatre seuls joueurs portugais à avoir disputé chaque minute du premier tour. Auteur de deux buts, le quintuple Ballon d'or affiche déjà plus de 270 minutes de jeu, alors que Gonçalo Ramos, son principal concurrent en attaque, n'a disputé que sept petites minutes depuis le début du tournoi. Cette gestion intrigue bien au-delà du Portugal. Plusieurs médias étrangers s'interrogent sur l'omniprésence de Cristiano Ronaldo, estimant que le capitaine de la Seleção devrait parfois souffler. Certains observateurs jugent même que son statut



l'empêche d'être remplacé, quelles que soient ses performances. Après le nul contre la Colombie (0-0), qui a envoyé le Portugal en seizièmes de finale à la deuxième place de son groupe, Roberto Martinez a défendu sans détour son choix de maintenir son numéro 7 sur la pelouse. « Cristiano a l'habitude d'être au bon endroit au bon moment. Il est discipliné et très fort, mentalement comme physiquement. Jouer 90 minutes n'est pas un problème pour lui. Pour le prochain match, nous verrons », a expliqué le sélectionneur portugais. Le technicien espagnol a également rappelé qu'il faisait tourner son effectif. « Nous avons utilisé 21 joueurs de

champ depuis le début du tournoi. Nous analysons les données des matchs et des entraînements avant de prendre nos décisions. Il y a toujours la possibilité d'effectuer des changements. » En revanche, Martinez s'est montré beaucoup moins conciliant lorsqu'il a été interrogé sur les cas d'Erling Haaland et de Lionel Messi, tous deux préservés durant la phase de groupes. « Comparer Cristiano aux joueurs des autres équipes serait puéril et très peu professionnel », a-t-il sèchement répondu. Le débat autour de la gestion de Ronaldo ne devrait pas s'éteindre de sitôt. D'autant que Martinez est également au cœur de rumeurs l'envoyant à Al-Nassr, le club de... Cristiano Ronaldo, à l'issue de la compétition. Le Portugal retrouvera la Croatie en seizièmes de finale, avec un duel très attendu entre deux monuments du football mondial : Cristiano Ronaldo et Luka Modrić. Une nouvelle occasion pour le capitaine portugais de prouver qu'à 41 ans, il reste indispensable aux yeux de son sélectionneur.

## TENSIONS ET COLÈRE DANS LE CAMP ALLEMAND LA MANNSCHAFT QUITTE LE MONDIAL DANS LE CHAOS



L'Allemagne quitte déjà la Coupe du monde et les règlements de comptes ont commencé. Battue par le Paraguay aux tirs au but (1-1, 4-3 t.a.b.) dès les seizièmes de finale, la Mannschaft traverse une nouvelle crise. Julian Nagelsmann a explosé contre l'arbitrage après le but refusé à Jonathan Tah, tandis qu'Antonio Rüdiger a livré une analyse sans concession de l'échec allemand. « C'est la dure réalité que nous devons accepter. La Côte d'Ivoire, l'Équateur ou aujourd'hui le Paraguay, ce n'étaient pas l'Espagne ou l'Argentine. Nous devons nous poser certaines questions », a lâché le défenseur du Real Madrid au coup de sifflet final. Pour lui, cette élimination ne peut pas être attribuée au hasard : l'Allemagne a tout simplement failli face à des adversaires largement à sa portée. Interrogé sur le manque de personnalité de cette équipe et sur la nécessité d'avoir davantage de joueurs capables de « tenir tête », Rüdiger s'est montré particulièrement agacé. « Vous ne voulez tout de même pas de mauvais garçons, n'est-ce pas ? », a-t-il répondu avec un sourire ironique, avant de glisser au journaliste : « Tu sais toi-même ce qui s'est passé avant. Les mauvais garçons... » Cette sortie rappelle les polémiques qui avaient entouré sa présence dans la liste de Julian Nagelsmann avant le tournoi. Le défenseur de 33 ans reste marqué par plusieurs dérapages, notamment son coup de sang lors de la finale de la Coupe d'Espagne de la saison dernière entre le Real Madrid et le FC Barcelone, où il avait insulté l'arbitre avant de lui lancer un rouleau de tape. À l'époque, Nagelsmann avait prévenu que « la limite était atteinte », tandis que le directeur sportif Rudi Völler avait jugé son comportement « inacceptable » pour un international allemand. Depuis, Rüdiger a reconnu avoir dépassé les bornes et assuré avoir retenu la leçon.

### LE SÉLECTIONNEUR DÉNONCE UN « SCANDALE »

Nagelsmann, lui, avait un autre sujet de colère. Le sélectionneur allemand n'a jamais digéré l'annulation du but de Jonathan Tah en prolongation. Après intervention du VAR, l'arbitre a sanctionné une faute de Waldemar Anton sur le gardien paraguayen Orlando Gill, privant l'Allemagne d'un but qui aurait pu changer le destin de la rencontre. « Nous avons obtenu de nombreux corners, nous avons fini par marquer, puis l'arbitre annule le but. Je ne sais pas ce qu'il a vu. C'est un scandale », a lancé le technicien allemand. Quelques instants plus tard, en revoyant les images pendant son interview, il a encore haussé le ton : « Ce n'est pas seulement un scandale, c'est un scandale absolu. Ce n'est même pas une faute. » Malgré cette énorme frustration, Nagelsmann n'a pas cherché à se cacher derrière la polémique arbitrale. « Notre construction de jeu était beaucoup trop lente. Nous avons mis une éternité à faire circuler le ballon et nous n'avons jamais réussi à contrôler le match comme nous l'aurions voulu », a-t-il reconnu. L'entretien d'après-match s'est finalement tendu lorsque plusieurs questions sont revenues sur le déclin du football allemand. Visiblement excédé, le sélectionneur a fini par perdre son calme. « Je viens de vous le dire. Notre construction de jeu était trop lente. Je l'ai déjà répété trois fois », a-t-il répliqué sèchement. Quelques jours après avoir impressionné avec un large succès 7-1 contre Curaçao, la Mannschaft quitte pourtant la compétition dès son premier match à élimination directe. Entre les critiques publiques de Rüdiger, la colère de Nagelsmann contre le VAR et les nombreuses interrogations sur le niveau de jeu affiché, l'Allemagne replonge dans une crise dont elle espérait pourtant être sortie.

COUPE DU MONDE 2026

(16<sup>es</sup> DE FINALE) ALGÉRIE – SUISSE, VENDREDI À 4H00,  
AU STADE BC PLACE DE VANCOUVER

# UNE VICTOIRE POUR CONTINUER D'ÉCRIRE L'HISTOIRE



**La sélection nationale a rendez-vous, vendredi à l'aube, avec l'histoire, pour tenter d'écrire une nouvelle page de son historique en Coupe du monde. Elle défiera son homologue suisse au stade BC Place de Vancouver, pour décrocher le billet qualificatif pour les huitièmes de finale de l'édition 2026.**

Pour la bande à Vladimir Petkovic, ce n'est certes pas gagné d'avance, mais l'ambition est aussi à sa portée, comme elle l'est pour les Suisses. A voir sur papier les collectifs et les potentialités des deux sélections, l'Algérie peut bien prétendre partir à chances égales dans ce tête-à-tête décisif. Leurs parcours respectifs durant le premier tour est en tout cas loin d'attribuer un avantage flagrant aux Suisses qui paraissent toutefois disposer d'un ascendant numérique au classement.

La sélection suisse s'est distinguée en terminant en tête de son groupe avec 7 points grâce à deux victoires (2 – 1) contre le Canada (4 – 1) et la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'un nul (1 – 1) contre le Qatar. Sa ligne offensive a été particulièrement performante, en inscrivant 7 buts, tandis que son arrière-garde a laissé transparaître des signes de vulnérabilité, en encaissant 3 buts. Elle a encaissé à tous ses matchs. Pour sa part, l'Algérie a terminé 3e avec 4 points, soit avec le même pactole que le second, l'Autriche avec laquelle elle a fini (3 – 3) lors de la dernière journée. Les Verts ont cumulé auparavant une défaite (3 – 0) face au champion du monde en titre, l'Argentine, et une victoire (2 – 1) contre la Jordanie. Elle a marqué 5 buts contre 7



réalisations encaissées. A priori, ce sont là des statistiques qui attribuent des faveurs d'avant-match à la Nati. Mais c'est peut-être là un pronostic qui ne devrait pas décourager outre mesure les Algériens. Car si la Suisse a eu des adversaires plutôt à sa portée, l'Algérie a dû affirmer son existence devant un groupe relevé composé, entre autres, de la meilleure sélection au monde emmenée par le génie Messi, parmi les grands favoris au sacre, et de l'Autriche, vingtième au classement mondial.

## MAHREZ ET CONSORTS DÉTERMINÉS À DÉFIER LA SUISSE ET LA LOGIQUE

En remontant l'historique des confrontations directes entre la Nati et les Fennecs, les deux sélections ont eu à se rencontrer par deux fois, avec un premier duel amical qui remonte à novembre 1983 au temple du 5-Juillet remporté par les Suisses (2 – 1). Lors du match retour qui s'est joué à Genève, trois années plus tard, en mai 1986, les Verts se sont à nouveau inclinés (2 – 0). Et depuis, plus

rien. Lors du très attendu rendez-vous de Vancouver, il s'agira du premier rendez-vous officiel entre les deux sélections qui sera certainement complètement différent de ce qui a précédé. Il ne s'agit plus d'empoignades de préparation, mais d'un duel de survie dans cette Coupe du monde. L'état d'esprit sera tout autre. L'enjeu à lui-même fera transcender les deux vis-à-vis. Avec d'un côté, la sélection helvétique qui jouera pour confirmer la domination de son groupe au premier tour et de l'autre les Algériens, plutôt sur une courbe ascendante en dépit d'une entrée en lice contrariée, qui tenteront le tout pour le tout afin de démentir la logique et, pourquoi pas, accéder à un autre niveau des réalisations historiques. C'est en tout cas le rêve du capitaine Mahrez qui aspire à guider les Verts à écrire une nouvelle page en Coupe du monde, avant de raccrocher au plan international. Derrière, c'est tout un peuple qui y croit. Le test se passera à l'autre bout du monde, mais ils sont déjà des milliers d'Algériens à envahir Vancouver pour manifester à l'équipe son soutien. Même dans ce duel qui peut paraître déséquilibré, les Algériens ont leur volonté et leur détermination à faire valoir. Les Suisses sont renommés pour leurs couteaux, mais il se trouve que seul le terrain tranchera...  
**Djaffar C.**

## ALGÉRIE - SUISSE

### UN TRIO ARGENTIN POUR OFFICIER LE MATCH

La commission d'arbitrage de la FIFA a annoncé un trio d'arbitres argentin pour officier la rencontre des 16es de finale de la Coupe du monde 2026 qui opposera la sélection nationale à son homologue suisse au stade BC Place de Vancouver, vendredi matin. Il s'agit de Vael Falcon Perez désigné en tant qu'arbitre principal, de Maximiliano Del Vesso, qui officiera comme premier arbitre assistant, et Facundo Rodriguez, en tant que 2e arbitre assistant. Le quatrième officiel de la rencontre est le Canadien Kevin Ortega, tandis que son compatriote Michael Orue est désigné comme arbitre assistant réserviste.  
**D. C.**

## ILS DEVAIENT DÉCOLLER DE KANSAS CITY HIER À 17H (HEURE LOCALE)

### LES VERTS ATTERRIRONT AUJOURD'HUI À L'AUBE À VANCOUVER

La sélection algérienne a poursuivi sa préparation dans son camp de base dans la ville américaine de Lawrence, en prévision de son match des 16es de finale contre la Suisse prévu jeudi soir à 20 heures (heure locale) à Vancouver. Les Verts se sont entraînés lundi dernier dans la journée sous une chaleur suffocante. Tous les joueurs ont répondu présent et se sont exercés le plus normalement du monde sous la direction de Vladimir Petkovic, excepté bien entendu Mohamed Amine Amoura, toujours convalescent. Le groupe devait s'entraîner encore sur place, hier en matinée à 10 heures (heure locale), avant de prendre le départ, à bord d'un vol direct de près de 4 heures, vers Vancouver en fin de journée. Le décollage de Kansas City était prévu aux alentours de 17 heures (heure locale) pour une arrivée à Vancouver aux alentours de 19 heures (heure locale). Il faut savoir que Vancouver est en retard de 2 heures sur Kansas City et de 8 heures sur Alger. Ce qui fait que la délégation algérienne devait atterrir aujourd'hui à 3 heures (heure algérienne).  
**D. C.**

## • RABAH MADJER :

### «ÇA AURAIT ÉTÉ PEUT-ÊTRE MIEUX DE JOUER L'ESPAGNE QUE LA SUISSE»

Commentant la prochaine opposition des Verts qui ont, doit-on le rappeler, hérité de la Suisse lors des 16es de finale du Mondial américain, l'ancienne vedette internationale algérienne Rabah Madjer a fait savoir que jouer la Suisse au prochain tour plutôt que l'Espagne ne constitue pas forcément un avantage pour l'Algérie. «Éviter d'affronter l'Espagne peut faire l'affaire de la sélection algérienne, comme le contraire reste également valable», commente avec tact l'auteur de la talonnade la plus célèbre du monde. «L'équipe nationale espagnole n'a plus la force et ne suscite plus l'appréhension dont elle faisait preuve lors des dernières années de sa gloire. En témoigne ce nul qu'elle avait concédé lors de son premier match des groupes contre la sélection du Cap-Vert», a souligné Rabah Madjer. «L'Espagne s'est avérée incapable de gagner contre une sélection qui participait pour la première fois dans une phase finale de la Coupe du monde», ajoute la légende du FC Porto. «Peut-être qu'affronter l'Espagne serait un match moins compliqué pour l'Algérie, peut-être que face à la Suisse ce serait encore plus compliqué. En définitive, le football n'obéit pas à la logique et toutes les probabilités restent de mise», a conclu l'auteur du premier but algérien dans l'histoire de la Coupe du monde. C'est écrit dans l'histoire et c'était en 1982, au Mondial espagnol, contre la RFA, à Gijon.  
**D. C.**

## • MOUSSA SAIB :

### «C'EST DU 50-50, MAIS JE SUIS CONFIANT EN NOTRE ÉQUIPE NATIONALE»

Moussa Saib, l'ancien milieu de terrain des Verts, s'est dit confiant en les capacités de la sélection nationale de réaliser un autre exploit, de franchir encore un autre cap, aller au-delà de ces 16es de finale dans ce parcours passionnant en Coupe du monde. «Je dirais d'abord qu'avec ce match contre la Suisse, on rentre dans une autre phase de la compétition. Ce sont des matchs à élimination directe. On va jouer une bonne équipe de Suisse qui est solide. La nôtre, aussi, a ses arguments, pour moi, je dirais que c'est du 50-50 pour démarrer ce match et on a toutes nos chances pour se qualifier, comme les Suisses. Ceci dit, il faut positiver et, pour ma part, je suis confiant en notre équipe nationale», pronostique l'ex-Auxerrois. Revenant sur le parcours des Algériens lors du premier tour, Saib a indiqué que globalement, la sélection nationale est à accrédi-ter d'une «prestation très honorable. Elle a permis à notre équipe

nationale de réaliser le rêve de tout un peuple, qui était de passer vers ces 16es de finale. C'est désormais chose faite. En plus de ça, on a réussi à marquer trois buts (ndlr, lors du dernier match de la 3e journée, face à l'Autriche), c'est fabuleux. Le premier objectif c'était de jouer ce match et ne pas le perdre. C'est ce qui a été fait. Et ça a permis à l'équipe nationale de se qualifier à ce second tour. Maintenant, si je dois récapituler sur ce qui a été fait durant ce premier tour, je ne dirais pas que c'est parfait, mais plutôt acceptable. Vu que l'objectif a été atteint, donc on ne peut charger la sélection de reproches, malgré ce premier match contrarié contre l'Argentine. Car il s'agit du champion en titre. Et puis, si on doit procéder à une évaluation, cette dernière doit se faire sur les trois matchs du tour, et à partir du moment où l'objectif a été atteint, je dirais que le rendement a été positif, du moins pour moi», résume Moussa.  
**D. C.**



**GHAZA** - Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs lundi dernier dans la bande de Gaza suite à des frappes sionistes, ont annoncé les responsables d'un hôpital local et d'un service de secours.

**GENÈVE** - Une commission d'enquête indépendante de l'ONU a affirmé lundi dernier à Genève avoir reçu des informations portant sur des violences d'une "gravité exceptionnelle" dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment des exécutions illégales et le recrutement forcé d'enfants.

**ACCRA** - Au moins cinq personnes ont trouvé la mort lundi dernier à Accra, alors que de nombreuses personnes restent piégées par les eaux après plusieurs heures de prélèvement intensif, ont confirmé des responsables ghanéens.

**RANGOUN** (Birmanie) - L'effondrement d'une mine de jade désaffectée en Birmanie, provoqué par de fortes pluies de mousson, a fait cinq morts et une quinzaine de personnes portées disparues, a indiqué mardi dernier la presse locale.

**LAGOS** - Un soldat, un enseignant et un membre d'une milice d'autodéfense ont été tués lundi dernier par des terroristes lors d'une tentative d'enlèvement de onze élèves, avant que les autorités ne parviennent à libérer dix d'entre eux, a annoncé l'Armée.

**NUKU'ALOA** - Un séisme d'une magnitude de 5,2 a secoué la région des îles Tonga lundi dernier, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

## EXPANSION DES COLONIES SIONISTES EN CISJORDANIE OCCUPÉE FERME CONDAMNATION DE L'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné "l'expansion et l'accélération implacables" des colonies sionistes en Cisjordanie occupée, qui contribuent à la plus importante crise de déplacement depuis 1967 dans le territoire occupé.

Dans le rapport trimestriel sur la situation en Cisjordanie occupée par l'entité sioniste depuis 1967, Guterres "condamne fermement l'expansion et l'accélération implacables des colonies en Cisjordanie, y compris la croissance continue des avant-postes de colonisation, qui ont lieu en parallèle d'une augmentation des violences liées aux colons et aux restrictions d'accès des Palestiniens à leurs terres".

"Ces développements alimentent les tensions, enracinent encore plus l'occupation



(sioniste) illégale, sapent le droit des Palestiniens à l'auto-détermination et menacent la viabilité d'un Etat palestinien totalement indépendant, souverain et en un seul tenant", ajoute-t-il. Le secrétaire général de l'ONU met en

particulier en garde contre le projet de développement E1 qui "présente une menace existentielle à la solution à deux Etats".

"Je suis très inquiet concernant l'ampleur du déplacement des Palestiniens en Cisjordanie, où des communautés entières, y compris des communautés de bédouins, sont déplacées, parfois plusieurs fois", ajoute-t-il. "La violence des colons, les restrictions d'accès, les démolitions et les opérations de sécurité prolongées se sont intensifiées ces dernières années, provoquant la plus importante crise de déplacement en Cisjordanie depuis 1967", a-t-il insisté. Le rapport dénonce également l'augmentation des violences des colons sionistes "souvent à proximité et avec le soutien des forces de sécurité (sionistes)".

## SAIDAL RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD EN 2025

Le Groupe Saidal a enregistré un chiffre d'affaires historique en 2025, selon les états financiers de l'exercice présentés lundi dernier pour approbation lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue à l'hôtel Jardy, à Alger.

Dans un communiqué, le groupe pharmaceutique public souligne avoir réalisé «des performances historiques», qu'il attribue à la pertinence de sa stratégie, à l'engagement de ses équipes et à la confiance renouvelée de ses partenaires.

Le chiffre d'affaires a ainsi atteint un niveau record de 44,04 milliards de dinars, soit une progression de 98,43 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette dynamique s'est également traduite par une hausse de la production en volume. Celle-ci a atteint 144,33 millions d'unités de vente, en augmentation de 9,70 % sur un an. Pour Saidal, cette évolution témoigne du renforcement continu de ses capacités

industrielles et de son engagement à assurer la disponibilité des médicaments au profit des patients.

Le groupe estime que ces résultats reflètent «une croissance solide et durable», portée par une nette amélioration de ses performances opérationnelles.



La valeur ajoutée a progressé de 88,05 %, tandis que l'excédent brut d'exploitation (EBE) a bondi de 358,48 %. Les résultats de l'exercice font également ressortir une forte progression des indicateurs de rentabilité. Le résultat opérationnel a ainsi augmenté de 243,27 %, alors que le résultat net a enregistré une hausse de 263,23 %.

Pour Saidal, ces performances illustrent la capacité du groupe à conjuguer efficacité industrielle, maîtrise des coûts et création de valeur, tout en consolidant sa position sur le marché pharmaceutique national. **R. E.**

## ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE ACCORD DE COOPÉRATION SIGNÉ DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie et la Côte d'Ivoire ont signé, hier à Abidjan, un accord de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, visant à renforcer le partenariat bilatéral et à développer la coopération énergétique entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Cet accord intergouvernemental, signé par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, traduit l'engagement des deux parties à développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique, et établit le cadre juridique et institutionnel régissant les activités et les projets de coopération devant être concrétisés, précise le même source. Dans une déclaration conjointe à la presse, M. Adjal a affirmé que cet accord constitue une "étape charnière" dans le renforcement et le développement de la coopération bilatérale, faisant état du lancement prochain de programmes de coopération et de projets concrets à même de contribuer au développement et à la prospérité des deux pays frères.

## INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE UN CENTRE RÉGIONAL DE RÉFÉRENCE

L'Institut Pasteur d'Algérie a été choisi comme Centre régional d'excellence en biosûreté et biosécurité pour la région nord-africaine, selon un communiqué du ministère de la Santé diffusé lundi dernier. Cette désignation intervient «conformément à une notification officielle émise par les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC)», il constitue d'une validation à l'échelle continentale de la position scientifique, des capacités et des installations que l'Institut détient dans les secteurs de «la biosûreté et de la biosécurité».

Cela exprime également la confiance placée dans les compétences nationales et les institutions scientifiques algériennes par les entités africaines de santé.

« Cette reconnaissance est le résultat d'un processus rigoureux d'évaluation qui a commencé par le dépôt de la candidature de l'Institut en octobre 2025 et s'est terminé par une inspection sur le terrain effectuée par une délégation d'experts des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies en février 2026. Cela a conduit à la désignation de l'Institut Pasteur d'Algérie en tant que



Centre régional de référence pour l'Afrique du Nord. »

Cette classification confirme l'engagement de l'Institut Pasteur d'Algérie à continuer de jouer son rôle d'institution nationale de référence au service de la santé publique et à contribuer au renforcement de la sécurité sanitaire sur le continent africain par le biais du renforcement des capacités, du soutien à la formation et du renforcement de la coopération scientifique et technique entre les pays de la région et consolide la position de l'Algérie en tant que pôle régional de référence dans le domaine

du renforcement des capacités, du développement des compétences et du contrôle des risques biologiques au niveau régional. Dans le cadre de la première activité relevant des missions de ce centre régional, l'Institut Pasteur d'Algérie, sur le site de Sidi Fredj, accueille, depuis lundi dernier jusqu'au 3 juillet, une formation régionale de premier niveau

en ingénierie du confinement biologique à l'intention d'experts et de spécialistes de plusieurs pays d'Afrique du Nord, sélectionnés par Africa CDC. À cette occasion, le ministère de la Santé réaffirme de nouveau son effort à intensifier la biosûreté et la biosécurité, ainsi qu'à améliorer la préparation des systèmes de santé face à diverses menaces de santé, pour la préservation de la sécurité sanitaire aux niveaux national, régional et continental.

**Abir Menasria**